

28 avril 2017

Fauchage des bords de route**L'équivalent de 1700 terrains de foot à tondre !**

Afin de concilier sécurité routière, biodiversité et qualité de la ressource en eau, le Département organise l'entretien de ses 1200 ha de bord de route en gestion différenciée : aucun produit, deux tontes partielles et une seule coupe totale par an. La campagne de fauchage démarre mardi 2 mai.

De mai à novembre, les équipes du Département de l'Eure sont à pied d'œuvre pour faucher le long des axes routiers dont il a la charge. 34 tracteurs sillonnent les 4200 km de routes départementales pour entretenir environ 1200 ha de dépendances vertes, soit l'équivalent de 1700 terrains de football !

Cette véritable coulée verte dans le paysage eurois nécessite des soins particuliers car elle abrite de nombreux animaux et végétaux. Pourtant, la coupe de l'herbe doit à la fois concilier sécurité des usagers, protection de l'environnement et préservation de la biodiversité. La campagne de fauchage 2017, qui démarre le mardi 2 mai, s'organise donc sur sept mois en trois passages(1) spécifiques pour répondre à ces multiples objectifs.

Fauchage systématique aux intersections et virages

Ainsi, les deux premières coupes ne concernent que les parties de bord de route qui mettent en jeu la sécurité des automobilistes. Afin de garantir une bonne visibilité, le fauchage est systématiquement réalisé sur toute la largeur de la dépendance routière à l'approche, notamment, des panneaux, des intersections et des virages. L'accessibilité aux accotements est également maintenue grâce à un fauchage suffisant pour permettre le stationnement d'urgence des véhicules et l'éventuelle circulation de piétons.

La préservation de la biodiversité passe par l'instauration d'un fauchage limité à une largeur de coupe de 1m20 à 2m maximum. La coupe complète a lieu une seule fois par an, juste avant l'hiver. Les engins interviennent alors sur l'ensemble des espaces, en y ajoutant les talus, fossés et grands accotements. Cela permet ainsi à la faune et à la flore d'effectuer leurs cycles de reproduction.

Exit les phytos, merci la qualité de l'eau

Le Département n'utilise plus de produits phytosanitaires dans l'entretien routier depuis 2009 afin de protéger la qualité de la ressource en eau. Le service des routes est d'ailleurs labellisé en niveau 3 par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON). Lors de la présence d'espèces indésirables à proximité de parcelles cultivées (chardons notamment), le Département réalise seulement un fauchage plus important pour endiguer la prolifération.

(1) En 2017, le calendrier prévisionnel est : 1^{ère} coupe du 2 mai au 16 juin ; 2^e coupe du 19 juin au 13 juillet ; 3^e coupe du 17 juillet au 10 novembre.

Contact presse**Département de l'Eure**

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr